

Révision du PPRSM de Saint-Malo

Déclaration du Collectif Montée Des Eaux

à intégrer *in-extenso* au compte-rendu de la réunion du 17 juillet 2026

1. Sur la forme

Après la création du COPIL, l'association malouine APPSAM puis le Collectif Montée Des Eaux (CMDE, créé fin janvier 2025, regroupant notamment 5 associations malouines) ont soumis par courriers des 26 09 2024, 27 01 2025, 26 11 2025 et 16 03 2026 leurs observations et demandes (toutes scientifiquement étayées), que soient prises en compte notamment une montée des eaux de 1,20 m en 2100 et 1,50 m en 2125*, la subsidence, la croissance des événements extrêmes et la remontée des nappes phréatiques.

* *par rapport à l'ère pré-industrielle.*

Aucune réponse n'a été faite à ces courriers et demandes, et aucune mention n'en est faite dans les compte-rendus des 4 réunions du COPIL. Il a seulement été agréé par Mr le Sous-Préfet le 03 07 2025 qu'une étude serait faite à une montée des eaux de + 1,20 m au lieu de + 0,95 m.

La conclusion du CMDE est qu'il n'y a jamais eu de concertation sur le projet de PPRSM.

2. Sur le fond

Parmi les innombrables études et rapports publiés mondialement sur les effets du dérèglement climatique et qui concernent directement ou indirectement Saint-Malo, nous n'en retiendrons que 2:

- en sept 2025 le rapport du BRGM, fait à la demande de l'État, préconise de retenir pour 2125 le 83ème percentile du scénario GIEC SSP5-8.5, soit nettement plus que les 95 cm retenus par le COPIL ;
- début 2026, le rapport du Haut Comité Breton pour le Climat annonce une multiplication par 100 des événements extrêmes (bien) avant 2100 dans la Baie du Mont-Saint-Michel.

De telle sorte que le projet de PPRSM de Saint-Malo est entaché de 3 sous-estimations importantes en regard de connaissances scientifiquement établies :

- non prise en compte d'une anticipation de la montée des eaux telle que recommandée par un service majeur de l'État ;
- non prise en compte du rapport du HCBC qui annonce une multiplication par 100 de la fréquence des tempêtes, ce qui force à revoir totalement la notion d'aléa et d'aléa centennal ;
- non prise en compte de la subsidence, qui va abaisser le sol malouin de 10 à 15 cm supplémentaires d'ici 2125 (BRGM, Copernicus).

Le PPRSM en l'état de Saint-Malo, pourtant une des villes de France les plus menacées par la montée des eaux, ne suit pas les avis des plus hautes instances compétentes nationales, en particulier sur le dérèglement climatique.

« En sous-estimant les effets du changement climatique, on organise un développement civilisationnel sur quelque chose de faux. » [Dr Pr Nathanaël Wallenhorst, membre du Conseil Scientifique du CMDE]

collectifmonteedeseaux@gmail.com